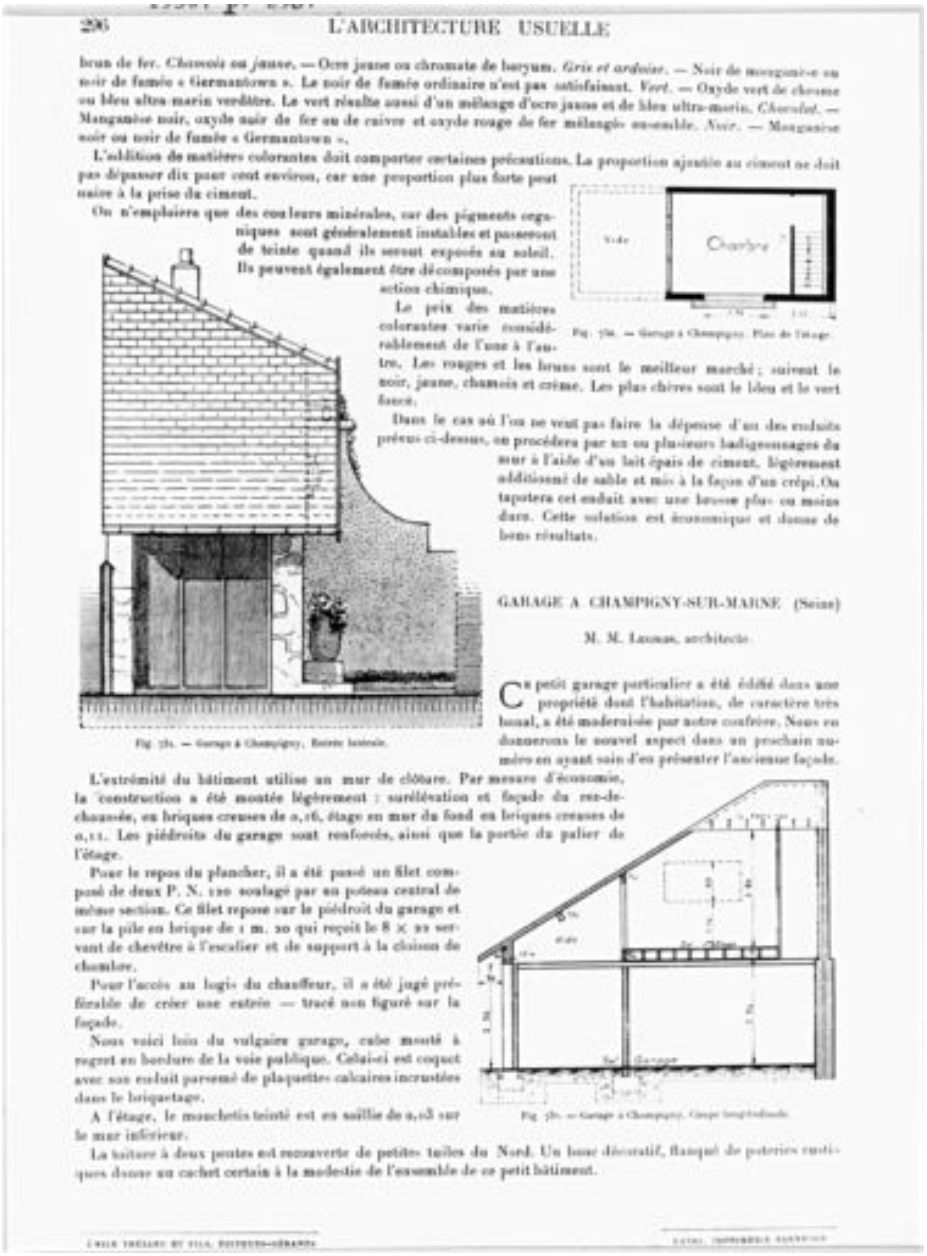

296 L'ARCHITECTURE USUELLE

brun de fer. *Chamois ou jaune.* — Ocre jaune ou chromate de baryum. *Gris et ardoise.* — Noir de manganèse ou noir de fumée « Germantown ». Le noir de fumée ordinaire n'est pas satisfaisant. *Vert.* — Oxyde vert de chrome ou bleu ultra-marin verdâtre. Le vert résulte aussi d'un mélange d'ocre jaune et de bleu ultra-marin. *Chocolat.* — Manganèse noir, oxyde noir de fer ou de cuivre et oxyde rouge de fer mélangés ensemble. *Noir.* — Manganèse noir ou noir de fumée « Germantown ».

L'addition de matières colorantes doit comporter certaines précautions. La proportion ajoutée au ciment ne doit pas dépasser dix pour cent environ, car une proportion plus forte peut nuire à la prise du ciment.

On n'emploiera que des couleurs minérales, car des pigments organiques sont généralement instables et passeront de teinte quand ils seront exposés au soleil. Ils peuvent également être décomposés par une action chimique.

Le prix des matières colorantes varie considérablement de l'une à l'autre. Les rouges et les bruns sont le meilleur marché ; suivent le noir, jaune, chamois et crème. Les plus chères sont le bleu et le vert foncé.

Dans le cas où l'on ne veut pas faire la dépense d'un des enduits prévus ci-dessus, on procédera par un ou plusieurs badigeonnages du mur à l'aide d'un lait épais de ciment, légèrement additionné de sable et mis à la façon d'un crépi. On tapotera cet enduit avec une brosse plus ou moins dure. Cette solution est économique et donne de bons résultats.

Fig. 780. — Garage à Champigny. Plan de l'étage.

Fig. 781. — Garage à Champigny. Entrée latérale.

GARAGE A CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Seine)

M. M. Legros, architecte.

Ce petit garage particulier a été édifié dans une propriété dont l'habitation, de caractère très banal, a été modernisée par notre confrère. Nous en donnerons le nouvel aspect dans un prochain numéro en ayant soin d'en présenter l'ancienne façade.

L'extrémité du bâtiment utilise un mur de clôture. Par mesure d'économie, la construction a été montée légèrement : surélévation et façade du rez-de-chaussée, en briques creuses de 0,16, étage en mur du fond en briques creuses de 0,11. Les piédroits du garage sont renforcés, ainsi que la partie du palier de l'étage.

Pour le repos du plancher, il a été posé un filet composé de deux P. N. 120 soulagé par un poteau central de même section. Ce filet repose sur le piédroit du garage et sur la pile en brique de 1 m. 20 qui reçoit le 8 × 22 servant de chevêtre à l'escalier et de support à la cloison de chambre.

Pour l'accès au logis du chauffeur, il a été jugé préférable de créer une entrée — tracé non figuré sur la façade.

Nous voici loin du vulgaire garage, cube monté à regret en bordure de la voie publique. Celui-ci est coquet avec son enduit parsemé de plaquettes calcaires incrustées dans le briquetage.

A l'étage, le manchetis teinté est en saillie de 0,03 sur le mur inférieur.

La toiture à deux pentes est recouverte de petites tuiles du Nord. Un bouc décoratif, flanqué de poteries rustiques donne un cachet certain à la modestie de l'ensemble de ce petit bâtiment.

Fig. 782. — Garage à Champigny. Coupe longitudinale.

Plan et élévation latérale d'un garage : non localisé. Legros, Marcel (architecte). Tiré de : L'architecture usuelle, 1936.

IVR11_19849401084X
Auteur de l'illustration : Christian Décamps
Date de prise de vue : 1984
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation